

UNDT/2011/103, Kozlov & Romadanov

Décisions du TANU ou du TCNU

UNDT a jugé que les demandeurs peuvent modifier leur demande de rémunération, comme, dans l'ordre n ° 104 (NY / 2011), a spécifiquement appelé à des soumissions mises à jour sur la rémunération, en vertu desquelles undt a ainsi accordé des congés pour les soumissions modifiées des demandeurs. UNDT a nié la demande de rémunération pour la perte de possibilité de poursuivre le nouveau poste de niveau P-4 créé dans les minerais, car les requérants n'ont présenté aucune preuve soutenant leur affirmation selon laquelle ils se sont vu refuser cette opportunité. UNDT a attribué une compensation pour perte de hasard / opportunité. UNT a énuméré les facteurs importants suivants: (a) l'existence de nombreuses irrégularités procédurales dans ce cas; b) l'ampleur des irrégularités procédurales, c'est-à-dire le fait qu'elles n'étaient pas de simples violations techniques des règlements et règles de l'organisation; c) le fait que l'un des requérants a été nié, en fait, avoir été sélectionné pour le poste; et (d) le fait que les circonstances de l'affaire ont contraint le Tribunal à faire référence au secrétaire général pour les mesures de responsabilité. UNDT a attribué à la requérante Romadanov, une indemnisation morale, jugeant qu'il avait fourni les preuves requises qui soutiendraient une telle sentence. UNDT n'a pas décerné à la demandeur Kozlov, une indemnisation morale, jugeant qu'il n'avait pas fourni de preuves.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Les requérants ont contesté leur non-sélection pour les postes et une indemnité demandée.

Principe(s) Juridique(s)

Le but de la perte de hasard / compensation d'opportunités est de réparer les violations de la procédure; Par conséquent, les notions de perte pécuniaire ou

économique ne s'appliquent pas lors de la détermination de la perte de hasard / compensation d'opportunités. Bien que la rémunération pour la perte de hasard / opportunité puisse être mesurée par rapport aux prestations de contrat et aux émoluments (c'est-à-dire les bénéfices), cette mesure est dans le seul but de déterminer une valeur approximative à accorder contre la perte de chance / opportunité. Le calcul de la perte de hasard / compensation d'opportunités n'est pas dans le but de rembourser les revenus perdus.

Résultat

Jugement rendu en faveur du requérant en intégralité ou en partie

Applicants/Appellants

Kozlov & Romadanov

Entité

DAGGC

Numéros d'Affaires

UNDT/NY/2010/019/UNAT/1622

Tribunal

TCNU

Lieu du Greffe

New york

Date of Judgement

20 Jun 2011

Duty Judge

Juge Kaman

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Compensation

Perte de chance

Dommages non pécuniaires (moraux)

Sélection du personnel (non-sélection/non-promotion)

Examen complet et équitable

Droit Applicable

Instructions Administratives

- ST/IA/2002/4

TCNU Statut

- Article 10.5